

Nous signons avec nous. Lecture faite ^{par} P. Chatalain
L'acte ci-haut a été assurment devant
moi à Thurose le 30 juin 1809 par le sou-
signe père de l'enfant. N'ouvrant signe
Il a fait sa mariage devant témoins
Michael & Summers & C. Chatalain : témoins,
marque ^{commis} ~~P. Chatalain~~, ^{sacré}

B. 43.

Melanie Raymond.

Le onze septembre mil huit cent quatre-vingt
trois, nous eûmes soussigné, avons baptisé,
Melanie, née le huit du même mois,
fille légitime de David Raymond, et de Eu-
phrasie Duchesneau de cette paroisse, le
parrain a été Daniel Binette, et la marraine
Melanie Laharie, qui ont déclaré ne savoir
signer. Lecture faite,

~~P. Chatalain~~, ^{P. Ch.}

L'acte ci-haut a été assurment devant moi
à Thurose le 4 juillet 1809 par la soussignée
mère de l'enfant,

euphrasie Duchesneau ~~P. Chatalain~~, ^{Hon-}
Le surje septembre, mil huit cent quatre-vingt
trois, nous eûmes soussigné, avons baptisé
Joseph Urèle, Euclide, né le douze du même
mois, fille légitime de Elie Giroux, culteur
deur, et de Lounia Lefebvre, de cette paroisse
Le parrain a été François Xavier Giroux
et Romualde Jeamot, grand-père et
grand-mère de l'enfant, qui ainsi que
Le père, sont déclaré ne savoir signeraient.
Lecture faite. G. lie Giroux
~~P. Chatalain~~, ^{P. Ch.}

L'acte ci-haut a été assurment devant
moi à Thurose le 16 juillet 1809 par le soussigné père.

G. lie Giroux

~~P. Chatalain~~, ^{P. Ch.}

commissaires